



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 mai 2025

Don des archives de Mme Line Renaud aux Archives nationales

Jacqueline Gasté, née Ente, dite Line Renaud, a remis ce jour à Rachida Dati, ministre de la Culture, une lettre de don de ses archives aux Archives nationales.

Les archives de Line Renaud et de Louis Gasté, dit Loulou Gasté, forment un ensemble documentaire exceptionnel ponctuant une carrière nationale et internationale hors du commun. Ces archives témoignent de tous les aspects de la créativité, de l'activité et de la représentation de l'artiste comme de la femme engagée dans l'action humanitaire et la recherche médicale durant plusieurs décennies.

Fonds d'archives essentiel pour l'histoire de la chanson, du music-hall, du théâtre, de la télévision et du cinéma, en France comme aux États-Unis et dans le reste du monde, les archives de Line Renaud et Louis Gasté constituent un patrimoine unique, mêlant aux archives artistiques une très volumineuse correspondance, tant personnelle, artistique que politique. On y croise, aux côtés de très nombreux hommes et femmes politiques, les stars du monde entier du second XX^e siècle mais aussi toutes ses admiratrices et tous ses admirateurs, auxquels Line Renaud a toujours mis un point d'honneur à répondre. Hormis les archives de son activité artistique, enrichie d'un très impressionnant fonds iconographique, mêlant photographies, affiches et programmes de revues, le fonds contient également des précieuses archives liées à la lutte contre le Sida dès 1985 (Association des artistes contre le Sida, et, depuis 1994, Sidaction).

Le fonds « Line Renaud et Loulou Gasté » constitue à cet égard, et à plus d'un titre, un enrichissement majeur du patrimoine des Archives nationales.

Rachida DATI, ministre de la Culture, déclare : *“Line RENAUD incarne la culture française de manière incomparable, sur tous les continents, à travers le monde, et ce depuis tout juste quatre-vingts ans ! Artiste complète mais aussi engagée, en particulier dans la lutte contre l'épidémie du SIDA, les Françaises et les Français l'aiment et l'admirent. En décidant de transmettre aux Archives nationales, l'ensemble de ses papiers, correspondances et documents personnels et professionnels comme ceux de son époux, le célèbre compositeur et parolier Louis Gasté, elle fait assurément don à la France d'un patrimoine historique et documentaire incomparable.”*

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr